

La Quinzaine

D'ÉVRY - COURCOURONNES

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026 / N°110

Les parents, nos partenaires



Durant les 10 premières années de mon parcours professionnel, j'ai travaillé dans le secteur socio-éducatif. Puis, en 2015, je suis devenue professeure des écoles et depuis 2019 j'exerce dans l'enseignement spécialisé. Toutes ces expériences m'ont donné une conviction : pour accompagner un enfant, nous devons avancer avec ses parents. Parce qu'ils sont les premiers référents de leurs enfants, ils occupent une place pivot, qui les engage à apprendre et à se transformer. Ce sont nos premiers partenaires.

À mesure que l'enfant grandit, les interrogations changent, des difficultés peuvent apparaître et certaines interactions peuvent dérouter. Pour les parents, il y a aussi le quotidien à assumer, entre vie professionnelle, familiale et personnelle, avec une charge parfois lourde à porter. Nous devons entendre ces réalités. En tant qu'élus de la majorité, notre volonté est de renforcer le dialogue, de multiplier les ressources à disposition et d'apporter du soutien, parfois des solutions, notamment lorsque les enfants entrent dans l'adolescence. Chaque famille porte son histoire et doit relever ses propres défis et la Ville entend accueillir cette diversité avec bienveillance. Parce qu'ensemble, c'est toujours plus facile de faire face à l'épreuve.

Ismahane Nehar Faik,
Maire adjointe en charge de l'Enfance,
la Parentalité et la Réussite éducative



Le 19 septembre dernier, la première édition du Salon des parents a réuni familles, professionnels et associations autour de temps d'échange et d'activités partagées entre parents et enfants.



Octobre rose : on se mobilise

Chaque année, d'après l'Institut national du cancer, plus de 60 000 cancers du sein sont détectés en France. Selon l'OMS, le risque de développer ce type de cancer concerne 1 femme sur 9. C'est dire si c'est un fléau. Plus tôt il est détecté, mieux il se soigne, avec des traitements souvent moins lourds. Le dépistage reste donc une des clefs pour combattre cette maladie. Octobre rose y participe largement en remettant, chaque année à l'entrée de l'automne, l'accent sur ce sujet majeur de santé publique.

À Évry-Courcouronnes, la mobilisation se déploie du 29 septembre au 17 octobre dans plusieurs lieux, notamment au Centre social Brel-Brassens, à la Maison du Village, à la clinique du Mousseau, ainsi que sur les marchés du centre-ville et du canal avec, en fonction des lieux, des séances de sport-santé, des ateliers créatifs et culinaires, des rencontres, des dépistages et des temps d'information.

Les Foulées roses

Rendez-vous emblématique de ce mois, les Foulées roses reviennent samedi 10 octobre. Pour cette quatrième édition grand public, le principe reste le même : participer à une course non chronométrée et reverser l'argent collecté pour l'inscription (7 € par personne) au comité essonnien de la Ligue contre le cancer. Au programme, trois parcours : une course de 7,9 km et deux marches : une de 4,5 km et une de 2,5 km dans le parc des Coquibus. De quoi participer à son rythme, en famille, entre amis ou en solo et contribuer, à son échelle, à cette dynamique collective. Dès 9 h, les participants pourront retirer leur tee-shirt et découvrir les stands et animations du village santé. Une collation les attendra à l'arrivée. Pensez à vous inscrire à l'avance ou à venir tôt le jour J pour le faire.



Programme complet
sur evrycourcouronnes.fr
Inscription aux Foulées roses sur HelloAsso,
en scannant le QR code ci-contre

AU SOMMAIRE

PARENTALITÉ :
DES REPÈRES
À CHAQUE ÂGE
PAGES 2 ET 3

TARIFS
MUNICIPAUX :
UN ÉQUILIBRE
À PRÉSERVER
PAGE 5

MAISONS
DE QUARTIER :
LÀ OÙ SE TISSENT
LES LIENS
PAGE 6

JOURNÉES
NATIONALES DE
L'ARCHITECTURE :
LA VILLE À
REDÉCOUVRIR
PAGE 7

FOCUS

Grandir avec son enfant, assurer sa place de parent



Atelier créatif parents / enfants à l'occasion du Salon des parents, samedi 19 septembre 2026

À mesure que l'enfant grandit, le parent évolue aussi. Émotions, autonomie, scolarité, écrans, dialogue parfois difficile... Les préoccupations se transforment, mais une constante demeure : le parent reste le premier référent de son enfant. À Évry-Courcouronnes, la Ville entend l'accompagner dans ce rôle, avec bienveillance et sans jugement.

Il dit « non », s'oppose, demande davantage d'autonomie. Quelques années plus tard, il se renferme, passe plus de temps devant les écrans, répond qu'il n'a pas envie de parler. Derrière ces comportements se joue une même évolution : l'enfant grandit, gagne en autonomie et conduit les adultes à repenser leur rôle et la manière de l'incarner. Accompagner, poser un cadre, puis accepter une plus grande distance sans rompre le dialogue : à chaque âge, la relation trouve un nouvel équilibre. « À Évry-Courcouronnes, il n'y a pas qu'une jeunesse, il y a plusieurs jeunesses. Il en est de même pour la parentalité », souligne Ismahane Nehar Faik, maire adjointe à l'Enfance, à la parentalité et à la réussite éducative. Famille monoparentale ou recomposée, séparation, parcours de vie ou difficultés personnelles : les besoins diffèrent d'un foyer à l'autre.

Les premiers repères au quotidien

Dans les premières années, le lien parent/enfant se nourrit d'abord des interactions quotidiennes : parler, regarder, répondre, jouer. Pour Audrey Moutardier, psychopraticienne, thérapeute de couple spécialisée dans la communication familiale, « les échanges avec l'enfant jouent un rôle essentiel dans l'acquisition du langage et ne peuvent pas, à cet âge, être remplacés par les écrans ». Lorsqu'ils prennent trop de place, les écrans peuvent réduire la disponibilité de chacun et l'attention portée à l'autre. Leur influence se prolonge également au moment du coucher : « Leur usage en soirée peut aussi retarder l'endormissement et réduire le temps de sommeil », poursuit la psychopraticienne. La fatigue peut alors rendre les échanges du quotidien plus difficiles. Langage, écrans et sommeil renvoient ainsi à une même question : comment préserver des moments où le parent et l'enfant sont pleinement présents l'un à l'autre ? Préserver cette relation ne signifie pas renoncer au cadre. Certains comportements, parfois déroutants, font partie de la construction de l'enfant. Psychologue spécialisée en neurosciences, Christelle Gavory rappelle que l'autorégulation des émotions s'acquiert progressivement. Vers 2 ou 3 ans, le fameux « non » constitue ainsi une étape normale du développement. « Il faut pouvoir accueillir cette phase plus tranquillement, explique-t-elle. Ce comportement ne traduit pas un refus du cadre ou un rejet du parent : l'enfant apprend à exprimer ses préférences et à prendre sa place ». À cet âge où il est particulièrement perméable au stress, la psychologue alerte aussi sur les réactions brusques

ou violentes des adultes - cris, gestes physiques, mises à l'écart, reproches - et leurs effets délétères sur le développement de l'enfant. Il s'agit de maintenir des règles tout en les faisant évoluer en fonction de l'âge de l'enfant, afin de préserver le dialogue et de construire une relation de confiance, saine et durable.

À l'adolescence, une relation à réinventer

Cette recherche d'autonomie prend une nouvelle dimension à l'adolescence. L'enfant peut s'éloigner, contester davantage et se montrer moins disposé à échanger. Pour Didier Mavinga Lake, « quand un enfant s'oppose à ses parents, ce n'est pas contre l'autorité, c'est une manière de s'affirmer ». Plutôt que d'entrer dans un rapport de force permanent, le docteur en psychopathologie et psychanalyse invite à distinguer ce qui se négocie de ce qui ne se négocie pas et à responsabiliser progressivement l'adolescent, afin qu'il se sente considéré. Lorsque le dialogue se tend, garder le contact devient essentiel. Audrey Moutardier conseille de rester disponible et à l'écoute, même si l'adolescent ne souhaite pas se confier immédiatement. Elle recommande également de prêter attention à des changements durables, comme un repli sur soi, des troubles du sommeil ou de l'alimentation ou encore une chute des résultats scolaires. Si la situation se bloque, échanger avec l'établissement ou solliciter un professionnel, un médiateur ou une association ne signifie pas renoncer à sa place de parent. « Demander de l'aide, ce n'est pas de l'impuissance, c'est au contraire rester acteur », rappelle-t-elle.

Des parents partenaires

Cet appui extérieur prend tout son sens lorsque les difficultés dépassent le cadre familial et concernent l'école, le quartier ou, plus largement, la ville. Parents, école, professionnels de la prévention et institutions doivent alors agir ensemble. « Nous ne pouvons pas avancer, ni régler des problématiques comme les violences entre quartiers ou des situations de harcèlement si nous n'avons pas les parents avec nous », insiste Ismahane Nehar Faik, adjointe au maire. Cette collaboration ne se limite toutefois pas aux situations de crise. Elle est tout aussi importante lorsqu'une famille traverse une séparation, est confrontée au handicap, à des besoins éducatifs particuliers, à des addictions ou à des problèmes de santé mentale. La Ville s'appuie sur une équipe dédiée et sur plusieurs dispositifs municipaux et associatifs pour orienter les familles et faciliter leur accès aux bons interlocuteurs. L'élue souhaite désormais consolider le dialogue et la collaboration avec les parents. Plus largement, l'enjeu est de permettre à chaque parent d'identifier les ressources auxquelles il peut faire appel, quel que soit l'âge de son enfant ou la difficulté rencontrée. Le premier Salon des parents, organisé le 19 septembre dernier, place de l'Agora, s'inscrit dans cette démarche. Parmi les autres pistes envisagées figure un Espace parentalité, pensé comme un lieu d'information, d'orientation et de rencontre. Ce projet répond à une même ambition : donner aux parents davantage d'occasions d'échanger, de partager leurs expériences et de trouver du soutien lorsqu'ils en ressentent le besoin.

Le GIP, laboratoire des politiques éducatives locales

Derrière plusieurs dispositifs éducatifs déployés à Évry-Courcouronnes se trouve un outil peu connu du grand public : le GIP SAE - Groupement d'intérêt public pour la mise en œuvre de la Stratégie d'action éducative. Pensé depuis 2011 et mis en place en 2014, il permet à la Ville et à ses partenaires d'imaginer, d'expérimenter et de développer de nouvelles réponses aux besoins des enfants et des familles.

Sa force ? Sa souplesse. « Le GIP permet de réunir rapidement les acteurs concernés - Éducation nationale, CAF, Département, associations - et de se mobiliser pour expérimenter de nouvelles réponses », se réjouit Caroline Kessler, directrice de l'Innovation éducative au sein de la Ville. Une fois leur intérêt

démonstré, celles-ci peuvent ensuite être développées à plus grande échelle. C'est notamment par ce biais qu'a été déployé le Bus des parents. Le GIP porte également le Programme de réussite éducative et, depuis dix ans, les Journées de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (JREPS), qui réunissent la communauté éducative, parents compris, autour de la réussite des jeunes. « Sur les questions de parentalité ou de prévention du harcèlement, cette capacité d'expérimentation permet notamment de faire émerger de nouvelles formes d'accompagnement et de dialogue entre les familles et les professionnels », poursuit la directrice. Sa vocation est donc très concrète : transformer rapidement les besoins repérés sur le terrain en actions.

FOCUS

Embarquez dans le Bus des parents !



Devant l'école, difficile de ne pas le remarquer. Stationné à quelques pas des grilles, le Bus des parents, large véhicule orangé au flocage singulier, attire l'œil autant qu'il intrigue.

Des enfants l'ont déjà repéré, des parents ralentissent, poussent la porte. À l'intérieur, banquettes, documentation et professionnels invitent à prendre le temps. Ici, c'est bien la Ville qui fait le premier pas. Né en 2007, le dispositif conserve près de vingt ans plus tard la même ambition : aller au-devant des parents, notamment de ceux qui restent éloignés des structures et des institutions. Deux véhicules sillonnent ainsi Évry-Courcouronnes : le second est dédié aux usages numériques et équipé d'ordinateurs, de tablettes et d'un grand écran. Il accueille régulièrement les conseillers numériques de la Ville.

Faciliter l'accès aux ressources

Émotions des enfants, écrans, accès aux soins, handicap : à chaque déplacement, une thématique sert de point de départ aux échanges, en présence d'agents municipaux, d'associations ou de partenaires institutionnels. La discussion, libre et anonyme, permet de créer un premier contact avant, si nécessaire, d'orienter les familles vers une Maison de quartier, un service, une association ou une institution. Le bus ne se substitue pas à ces ressources : il en facilite l'accès. Environ 70 interventions sont organisées chaque année, principalement entre mars et novembre, et ont permis en 2025 d'échanger avec près de 650 familles.

Classe passerelle : entrer ensemble dans l'école



À l'école maternelle

La Lanterne, la classe passerelle associe pleinement les parents aux premiers pas de leur enfant à l'école.

Une transition en douceur qui leur permet aussi de découvrir la vie de la classe et d'y prendre part.

C'est une rentrée scolaire particulière qui se joue chaque année à La Lanterne : ici, les mains des enfants ne sont pas lâchées aux grilles de l'établissement. Elles sont tenues jusqu'à la salle de classe, où les parents sont invités à entrer, découvrir l'équipe et l'univers qui va désormais rythmer le quotidien de leur enfant. Ils participent avec lui aux premières activités à hauteur d'écolier, avant de se séparer progressivement, au fil des deux premières semaines. Une fois cette période d'adaptation passée, leur implication se poursuit tout au long de l'année. « Au départ, ils sont un peu timides, mais prennent vite goût à ce nouveau rythme et comprennent au fur et à mesure ce qu'est l'école », souligne Liliane Bique, éducatrice de jeunes enfants. Depuis 2017, elle accompagne avec une enseignante et une Atsem cette classe singulière, la seule d'Évry-Courcouronnes

et l'une des six du département. Chaque année, elle accueille une quinzaine d'enfants de 2 ans.

Apprivoiser les codes de l'école

Pensé avec l'Éducation nationale, la CAF et la Ville, le dispositif s'adresse notamment aux familles qui ont besoin d'être accompagnées dans la découverte de l'école et de son fonctionnement, orientées par la PMI et les services sociaux. L'inscription repose toujours sur leur volontariat et leur participation s'adapte aux disponibilités et aux besoins de chacun. Ateliers parents-enfants, activités en classe, sorties à la médiathèque ou au théâtre : les occasions de partager des moments avec leur enfant et l'équipe éducative se multiplient tout au long de l'année. Des réunions permettent également d'échanger sur différents sujets liés à la parentalité.

L'adaptation de l'enfant va ainsi de pair avec la découverte de l'école par ses parents. Plus que de simples accompagnateurs, ils y occupent une place à part entière et prennent progressivement leurs repères. Par leur présence, leur manière de rassurer, d'encourager et de mettre des mots sur les émotions, ils participent pleinement à l'accompagnement de leur enfant. L'éducatrice de jeunes enfants, l'enseignante et l'Atsem veillent quant à elles, au quotidien, à offrir un cadre stable, rassurant et adapté au rythme de chacun. « Nous sommes des professionnels de l'éducation, mais les parents sont ceux qui connaissent le mieux leur enfant, rappelle Mélanie Pascal, directrice de l'école maternelle. Notre rôle est de travailler à leurs côtés pour les accompagner au mieux dans leur scolarité, leurs apprentissages et leur développement. »

« Ici, les parents sont libres de parler »

Gratuit, confidentiel et ouvert à toutes les familles, l'accompagnement psychologique proposé par la Ville offre un espace d'écoute pour être soutenu, prendre du recul et restaurer les relations lorsqu'elles se tendent. Rencontre avec Fatima Tenachi, psychologue clinicienne.

Quelles sont les problématiques le plus souvent éprouvées par les parents ?

Les demandes concernent avant tout la santé psychique des enfants, des adolescents et des parents : les événements de vie éprouvants, l'épuisement parental et les difficultés émotionnelles ont souvent des répercussions sur les repères éducatifs et les relations familiales. Les demandes portent également sur les enjeux liés à la scolarité, au harcèlement, aux usages numériques, entre autres.

À quel moment est-il conseillé de demander de l'aide ?

Il est conseillé de demander de l'aide dès lors qu'une difficulté s'installe, s'intensifie ou que les ressources habituelles ne suffisent plus à y faire face.

Consulter permet alors de préserver les capacités d'adaptation de la famille et de retrouver des possibilités d'action.

Qu'apporte un accompagnement dans la relation parent-enfant ?

L'accompagnement psychologique permet de soutenir le parent et l'enfant, de rétablir une dynamique familiale plus sécurisante et de contenir les situations de crise. Il favorise la mobilisation des compétences parentales, la restauration du lien et l'accompagnement de l'enfant dans son développement. Il facilite la mise à distance de ce qui déborde émotionnellement, et le retour à une réflexion plus ajustée. La famille dispose de ses propres ressources ; l'intervention psychologique permet de les remobiliser pour un fonctionnement familial plus apaisé.

Bien grandir avec les mots

Porté par le Département de l'Essonne, le dispositif encourage les adultes à lire, raconter et chanter avec les tout-petits. Structures de petite enfance, centres de PMI et médiathèques relaient cette démarche d'éveil au langage, grande cause départementale en 2026. « Les histoires enrichissent le vocabulaire et aident l'enfant à construire ses phrases. Elles lui donnent des mots pour exprimer ses émotions, dialoguer et aller vers les autres. Lire ensemble, c'est aussi apprendre à se comprendre », souligne Cendrine Chaumont, adjointe au maire d'Évry-Courcouronnes et conseillère départementale déléguée à la PMI et la Santé. Localement, la Ville agit aussi avec « Un livre dans toutes les maisons », puisque 3 141 élèves de petite section, de CP et de CM2 ont reçu un exemplaire avant les vacances d'été.

RETOUR SUR...

Portes ouvertes des Maisons de quartier



Maison de quartier du Champrier du Coq

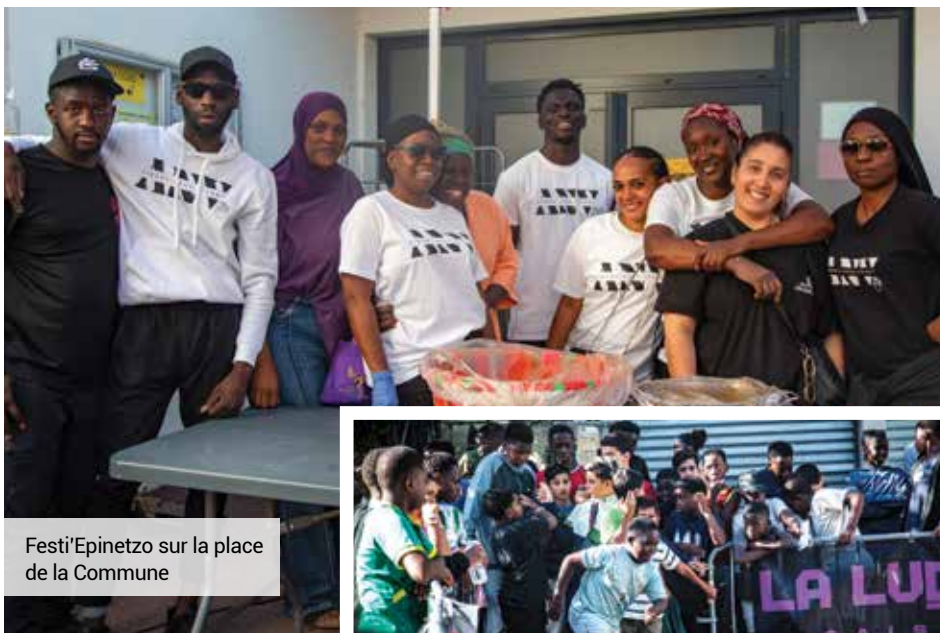
Le 12 septembre, les Maisons de quartier - Centres sociaux ont fait leur rentrée en ouvrant grand leurs portes aux habitants. L'occasion de rencontrer les équipes, de découvrir les activités proposées tout au long de l'année et de s'inscrire aux différents ateliers.

Fête du PAL et Festi'Epinetzo

Le 12 septembre, la Fête du PAL et le Festi'Epinetzo ont fait battre le cœur du Parc aux Lièvres et des Épinettes. Familles, associations et acteurs du quartier se sont retrouvés autour d'animations, de concerts et de moments festifs et conviviaux.



Fête du PAL à la MSP Gisèle Halimi



Festi'Epinetzo sur la place de la Commune



La Lucarne

Festival international des sports extrêmes

Du 18 au 20 septembre, l'Essonne Stadium de Bondoufle a vibré au rythme du BMX, du skateboard, de la trottinette, du roller et du parkour. Riders professionnels et amateurs ont enchaîné figures spectaculaires, compétitions et initiations.



Pour cette première édition en Essonne, FISE a rencontré un vrai succès avec 20 000 festivaliers comptabilisés sur les trois jours



Prix de la Réciprocité

Le 18 septembre, Marina et Miko Kontente ont reçu en mairie le Prix de la Réciprocité, décerné par le Mouvement des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs pour saluer leur engagement en faveur du partage des savoirs.

Journées européennes du patrimoine

Les 19 et 20 septembre, les Journées européennes du patrimoine ont invité les habitants à (re)découvrir Évry-Courcouronnes autrement. Visites et balades ont permis d'explorer l'histoire, l'architecture et des lieux parfois méconnus de la ville.



Visite d'œuvre avec Croque Brique : le dimanche 20 septembre



La Pagode a ouvert ses portes tout le week-end, pour le plus grand bonheur de tous

ACTUALITÉS

Une juste actualisation des tarifs municipaux

Face à une réalité économique de plus en plus incertaine et afin de continuer à offrir des prestations municipales de qualité au plus grand nombre, la majorité municipale est contrainte de faire des choix, parfois difficiles, pour préserver sa capacité à agir pour toutes et tous.



Le coût d'un repas à la cantine s'élève à 14 € 80. Désormais les familles paieront entre 1 € 05 et 4 € 98 tandis que la Ville prendra à sa charge entre 13 € 75 et 9 € 82

Comme les ménages, la collectivité subit les effets de l'inflation, cumulée depuis 2021. Les dépenses augmentent : les factures d'énergie ont bondi tandis que le coût des denrées alimentaires utilisées dans les cantines a progressé de 53 % depuis 2021. Dans le même temps, les dotations de l'État - c'est-à-dire l'argent que l'État redistribue aux collectivités territoriales pour financer leur fonctionnement - baissent. Les récentes annonces de réductions drastiques des finances publiques par le gouvernement semblent confirmer ce triste constat. Pendant ce temps, la majorité municipale a fait le choix de geler les tarifs des activités municipales et

d'instaurer la cantine à 1 € pour les plus bas revenus afin de protéger les familles de la Ville et permettre à chacune et chacun de profiter de prestations municipales quel que soit son revenu.

Face à cette réalité économique et financière contrainte, combinée à l'obligation de présenter un budget équilibré, deux solutions sont possibles : réduire les dépenses en supprimant des services et des actions ou accroître les recettes. Consciente de son rôle d'accompagnement social, l'équipe municipale a choisi d'examiner chacune de ces options avec responsabilité. Dès le précédent mandat, elle avait pris la décision de supprimer la cérémonie des vœux et la fête de la musique afin de

maintenir un service municipal protecteur et durable. Dans le but de ne pas supprimer de prestations municipales essentielles pour les habitants, l'exécutif a décidé de ne pas réduire drastiquement les dépenses. De même, comme il s'y est engagé, les impôts locaux ne seront pas augmentés.

Ainsi, les élus se sont résolus à actualiser les tarifications municipales. Toutefois, cette augmentation, proportionnée au quotient familial afin d'être la plus juste possible, n'est pas excessive et permet à chacun de profiter des prestations municipales à un coût avantageux. Ainsi, par exemple, le prix de la cantine sera désormais compris entre 1,05 € et 4,98 € et le prix d'une journée en accueil de loisirs entre 3,53 € et 16,80 €. La municipalité envisage également, si nécessaire, d'actualiser annuellement la tarification à un taux inférieur ou égal à l'inflation.

Dans le même temps, pour alléger le coût de la rentrée scolaire, dont on sait qu'il peut peser sur le budget des familles, la Ville a renouvelé la distribution d'un sac écolier à chaque élève du CP au CM2, soit 5 157 sacs pour un investissement de 63 000 €. Préparés en partenariat avec l'Éducation nationale, ces sacs contiennent des fournitures scolaires demandées par les enseignants et contribuent ainsi à maintenir le pouvoir d'achat des familles.

Parce que de nombreuses familles du territoire sont fortement fragilisées, la Ville maintient un accompagnement social qui va au-delà du scolaire et du périscolaire, en proposant des activités variées et à des tarifs justes et accessibles pour toutes et tous dans les équipements de quartier ou de jeunesse. Plutôt que de s'enfermer dans une logique de maintien de certains services au détriment d'autres, cette actualisation de la tarification permet de maintenir de nombreuses activités et prestations, pour satisfaire les besoins sociaux de toutes et tous.

Sécheresse : la Ville se mobilise aux côtés des habitants

Fissures, affaissements, portes ou fenêtres qui ferment mal : ces désordres susceptibles d'être liés à la sécheresse peuvent être très inquiétants lorsqu'ils apparaissent chez soi. Face à ces dommages, la Ville se mobilise et invite les habitants concernés à les lui signaler dès maintenant.

La municipalité recense les désordres en lien avec les sécheresses apparues en 2026 afin de documenter la situation communale et de préparer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. À partir de janvier 2027, la Ville pourra ainsi déposer auprès de l'État un dossier étayé par les signalements recueillis. Leur nombre ne déterminera toutefois pas à lui seul la décision : la reconnaissance n'est donc ni automatique ni garantie.

Pour contribuer au recensement, il vous suffit d'envoyer un courriel à la Ville en précisant vos coordonnées complètes, la date de constatation et la nature des désordres, avec des photos, si possible. Votre signalement doit également demander expressément que la commune d'Évry-Courcouronnes soit reconnue en état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse et des mouvements de terrain différentiels pour 2026.

Prévenir son assureur

Sans attendre cette décision, prévenez votre assureur dès le constat des dommages et demandez-lui si vous devez ou non déposer une déclaration « à titre conservatoire », dans l'attente de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la Ville. Attention, le signalement à la Ville ne remplace pas cette déclaration et ne garantit pas une indemnisation.

Envoyez votre signalement à l'Hôtel de Ville, place des Droits de l'Homme et du Citoyen, 91000 Évry-Courcouronnes, ou à evrycourcouronnes@evrycourcouronnes.fr. Renseignements : 01 60 91 61 55 ou administration.generale@evrycourcouronnes.fr.



Permis de louer : de quoi s'agit-il ?

Mis en place en 2019 dans deux quartiers, le permis de louer a été étendu en mai dernier aux quartiers Évry Village, Les Pyramides, Les Aunettes, Le Canal, Courcouronnes Centre, Parc aux Lièvres et Centre-Ville. Au total, 29 résidences sont concernées par cette disposition.

Concrètement, avant toute nouvelle mise en location d'un logement, son propriétaire doit obtenir une autorisation de la Ville qu'on appelle « permis de louer ». Cette obligation s'applique aux locations vides comme meublées lorsqu'elles constituent la résidence principale de l'occupant. La démarche permet de vérifier que le logement respecte les règles de sécurité et de salubrité et, si nécessaire, de demander la mise en conformité avant la mise en location. Le dispositif contribue ainsi à prévenir l'habitat indigne et à mieux protéger les locataires, qui peuvent le demander avant de signer le bail.

Louer sans avoir déposé de demande peut entraîner une amende allant jusqu'à 5 000 €. En cas de mise en location malgré un refus ou sans réalisation des travaux demandés, elle peut atteindre 15 000 €.

Pour en savoir plus :



ACTUALITÉS

Maisons de quartier : un réseau pour toute la ville

Les huit Maisons de quartier - Centres sociaux d'Évry-Courcouronnes ont ouvert leurs portes le 12 septembre. L'occasion de découvrir leur programmation et un réseau qui multiplie les passerelles d'un quartier à l'autre.

Un atelier cuisine, de l'aide aux devoirs, une gratuité, un jardin partagé ou une sortie en famille : le 12 septembre, les Maisons de quartier - Centres sociaux et la MJC Simone-Signoret ont présenté aux habitants leurs activités et rendez-vous de l'année. À cette programmation s'ajoutent des fêtes, des activités pendant les vacances et des rendez-vous en soirée. Mais pousser la porte de la Maison la plus proche de chez soi n'implique pas d'y rester cantonné. Les huit structures forment un réseau, sont connectées entre elles et leurs activités sont ouvertes à tous les habitants.

Dépasser les frontières du quartier

Avec ses équipements de proximité, la Ville développe aujourd'hui une organisation à l'échelle des bassins de vie, fondée sur le rapprochement des structures et le développement de projets interquartiers. Cette démarche vise à renforcer la cohésion sociale, à favoriser le vivre-ensemble et à créer davantage d'opportunités de rencontres, d'échanges et de coopération entre les habitants. Elle contribue notamment à développer le sentiment d'appartenance à une même ville, à encourager la mixité des publics et à valoriser les richesses humaines et culturelles de chaque quartier. Ainsi, aux Aunettes et aux Épinettes, l'offre jeunesse sera renforcée, dans les prochains mois, avec l'ouverture d'un Espace jeunesse accolé à la Maison de quartier. La même dynamique est à l'œuvre dans les quartiers des Pyramides, du Bois-Sauvage et du Bois Guillaume où l'ouverture récente de la Maison des services publics Jacques-Prévert vise précisément à favoriser la mobilité, à multiplier les projets communs et, *in fine*, à mieux se connaître.



Ce rôle d'ensamblage se traduit également dans le fonctionnement des structures. Les habitants sont invités à devenir pleinement acteurs de leur Maison de quartier : bénévolat, propositions, partage d'un savoir-faire ou participation à des comités leur permettent de contribuer directement à la vie et aux projets du réseau. Ces huit équipements sont ainsi autant de portes d'entrée vers la vie de toute la ville.



Découvrez l'annuaire des Maisons de quartier - Centres sociaux via ce code QR

Quand le parc des Coquibus devient salle de classe



Observer, comprendre, puis agir : au parc des Coquibus, des élèves du collège Galilée et de l'école Georges-Lapierre vont apprendre autrement grâce à une classe nature animée par l'association Nature et Société, engagée depuis plus de 50 ans dans la connaissance et la protection de la nature et de l'environnement.

Ce matin, les manuels restent dans les cartables. Direction le parc des Coquibus, à quelques centaines de mètres, pour observer les arbres, reconnaître les oiseaux ou partir à la recherche des insectes. C'est ici, sur une parcelle dédiée, que prendra vie la première classe nature du collège Galilée, dans le cadre du dispositif des Aires terrestres éducatives (ATE) porté par l'Office français de la biodiversité. Pendant deux ans, les élèves apprendront à connaître cet espace pour mieux le préserver. « L'idée est d'abord de prendre en compte toute la richesse du parc, puis de réfléchir à ce que nous pouvons mettre

en place », explique Idris André-Khan, professeur référent en éducation au développement durable. Lors de huit à dix séances annuelles, accompagnés par l'association Nature et Société, ils observeront la faune et la flore avant d'imaginer une réalisation concrète : abri pour les oiseaux, maison à insectes, mini-potager ou panneaux d'information.

Une aventure partagée avec les CP de Georges-Lapierre

Des élèves de CP de l'école Georges-Lapierre - qui dispose d'une cour Oasis - participent également à l'aventure, renforçant la liaison entre école et collège. Une première rencontre a réuni les deux établissements le 12 juin dernier autour d'ateliers animés par Nature et Société. Cette année, les élèves des deux établissements contribueront à une réalisation commune, qui sera présentée aux familles et à la Ville. « *Faire classe autrement, résume Idris André-Khan, c'est sortir, se rapprocher du vivant : cela favorise l'éveil des sens et participe au développement de l'enfant.* » L'objectif est aussi de faire des élèves des ambassadeurs de la biodiversité auprès de leurs proches.

Un collège déjà engagé pour l'écologie

Une suite logique pour le collège Galilée qui place l'environnement au cœur de ses préoccupations. Avec les éco-délégués, les projets passés ont porté sur le vélo, les transports en commun, le tri, ou encore le gaspillage alimentaire. Un court métrage présente également la classe nature, les actions déjà menées et les partenaires du projet. Ce dispositif marque ainsi une nouvelle étape dans cet engagement en faveur de l'écologie et fait du parc des Coquibus un véritable terrain d'apprentissage et d'expérimentation.



Découvrez le court métrage réalisé par le collège Galilée sur YouTube

Instants Sport Bien-être : à chacun son rythme !



Envie de bouger sans pression, de retrouver du tonus ou de passer un bon moment ? Cette saison, Les Courcoureurs changent de nom et de tempo : place à Instants Sport Bien-être ! Plus large que la course à pied, ce dispositif municipal gratuit invite tous les adultes, débutants comme habitués, à prendre soin de leur forme dans une ambiance conviviale.

Pas besoin d'être un grand sportif pour se lancer. Encadrées par les éducateurs de la Ville, les séances s'adaptent aux capacités de chacun. Renforcement musculaire, cardio, mobilité, souplesse, équilibre ou coordination : de quoi varier les plaisirs et progresser à son rythme.

À chaque jour son énergie ! Les Lundis Renfo réveillent les muscles et entretiennent la tonicité. Les Jeudis en Forme proposent des exercices complets, variés et progressifs. Quant aux Samedis en Mouvement, ils misent sur des séances dynamiques, souvent en plein air, pour faire du sport tout en redécouvrant les espaces de la ville. L'accès est gratuit, mais l'inscription au dispositif reste obligatoire. Les places sont limitées pour les séances du lundi et du jeudi. Le samedi, en revanche, aucune réservation n'est demandée. Une bonne occasion de chausser ses baskets, seul ou à plusieurs, et de trouver l'activité qui vous ressemble !

Les inscriptions se font par périodes.

Vous pourrez vous inscrire pour la session du 2 novembre au 19 décembre à partir du 12 octobre.

Renseignements : 06 22 11 76 24

ou annesophie.debecker@evrycourcouronnes.fr.

AGENDA

Plongée dans les grands fonds marins

Jeudi 1^{er} octobre à 16h30

L'Université du temps libre de l'Essonne lance sa saison à la Ferme du Bois-Briard. Dès 16h30, un concert de jazz ouvrira cette rencontre, avant la conférence « La vie dans les grands fonds marins », animée à 17h15 par François Lallier. L'occasion de découvrir l'UTL, une université ouverte à tous, sans condition d'âge ni de diplôme. Conférence inaugurale gratuite, dans la limite des places disponibles. Informations sur www.utl-essonne.org ou à antenne-evry-courcouronnes@utl-essonne.org.

L'art à la portée de tous

Jusqu'au 11 octobre

Le festival « L'Art, quelle histoire ! » se poursuit jusqu'au 11 octobre. À Évry-Courcouronnes, rendez-vous mardi 29 septembre à 18h à la Micro-Folie au SPOT pour un échange autour du dialogue entre art, architecture et paysage, puis jeudi 1^{er} octobre à 18h pour une rencontre consacrée à l'escalier dans les arts en tant que symbole de passage. Un temps fort aura lieu samedi 3 octobre, de 14h à 18h, à la médiathèque Albert-Camus. Mini-conférences, gravure, montage vidéo, origami, impression végétale, peinture, lectures, projections et tombola permettront à tous les âges d'explorer l'art en s'amusant. À 17h, le collectionneur et commissaire d'exposition Nicolas Laugero Lasserre échangera avec Franck Senaud autour de la question : « Comment vivre et faire vivre de l'art ? »



Gratuit. Médiathèque Albert-Camus, 7 rue du Village. Programme complet via ce code QR.

Une seconde vie pour vos objets

Samedi 3 octobre

Petit mobilier, vaisselle, décoration, livres, jeux, vêtements, articles de puériculture, de sport ou encore petit outillage : la ressourcerie éphémère a collecté des objets en septembre pour les proposer à la vente. Des ateliers créatifs, gratuits et ouverts à tous, accompagneront cet après-midi placé sous le signe du réemploi et de la convivialité. De 15h à 18h, Place des Aunettes

Randonn'EC : 20 kilomètres à travers la ville

Samedi 3 octobre

Parcs, berges de Seine, Dame du Lac et quartiers : la deuxième Randonn'EC propose un parcours de 20 kilomètres pour redécouvrir Évry-Courcouronnes à pied. Quatre ravitaillements et une pause pique-nique au bord de la Seine rythmeront la journée.

Rendez-vous à 9h devant la mairie annexe de Courcouronnes Centre, 2 rue Paul-Puech. Gratuit. Les mineurs doivent être accompagnés. Pensez à apporter votre déjeuner. Inscription conseillée sur evrycourcouronnes.fr jusqu'au 2 octobre à midi.

La Semaine Bleue

Du 5 au 11 octobre

Pendant sept jours, la Semaine Bleue met à l'honneur les retraités et les personnes âgées, leur place dans la cité et les liens entre les générations.

Le programme des rendez-vous proposés est à retrouver sur evrycourcouronnes.fr.

Le goût en partage

Du 8 au 18 octobre

Bien manger, se faire plaisir et partager : la Semaine du goût invite petits et grands à explorer l'alimentation sous toutes ses formes. Ateliers culinaires, échanges avec des diététiciennes, animations sensorielles et distributions solidaires permettront de parler santé, budget et alimentation responsable dans une ambiance conviviale.

- Samedi 10 octobre, la Fête des jardins proposera un temps d'échange autour de l'alimentation, de 14h à 16h30, place des Champs-Élysées.

- Mardi 13 octobre, de 14h à 18h, la Micro-Folie accueille la 2^e édition du Food Forum, rendez-vous pour tous ceux qui souhaitent valoriser leurs savoir-faire, découvrir les opportunités professionnelles du secteur de la restauration et échanger avec des acteurs engagés de l'accompagnement et de la formation. Entrée libre et gratuite.

- Mercredi 14, vendredi 16 et samedi 17 octobre, la MSP Jacques-Prévert propose de nombreux ateliers culinaires avec le chef Nicolas Rota. Ces ateliers sont ouverts à tous et gratuits, sur inscription. Se renseigner auprès de la MSP. Retrouvez le programme complet sur evrycourcouronnes.fr

Semaines européennes du développement durable

Jusqu'au 6 octobre

Notre alimentation sera au cœur des Semaines européennes du développement durable avec au programme, notamment, deux conférences pour s'interroger sur la manière de s'alimenter demain, au regard des enjeux de santé et d'évolution du climat : le 29 septembre avec la conférence « Quelle place pour les végétaux dans notre alimentation de demain ? », par Frédéric Jaunault, Meilleur Ouvrier de France Primeur 2011, consultant et formateur spécialisé dans l'univers des fruits et légumes ; le 6 octobre sur le thème « Manger aujourd'hui et demain : des choix simples pour la santé et l'environnement », par Tania Pacheff, biochimiste, diététicienne-nutritionniste et consultante en santé environnementale.

Gratuites, ces conférences se tiendront à 19h30 à l'Hôtel de Ville et seront retransmises en direct sur la page Facebook de la Ville. Un grand clean-up ponctué d'animations est également organisé, le 3 octobre, en centre-ville. Tout le programme sur evrycourcouronnes.fr

Focus sur

Les Journées nationales de l'architecture

Du 15 au 18 octobre

L'architecture d'Évry-Courcouronnes à l'honneur

À l'occasion des Journées nationales de l'architecture, Évry-Courcouronnes invite à regarder autrement un patrimoine qui raconte l'histoire de la Ville nouvelle. Placée sous le thème « Réhabiliter : bâtir l'avenir », l'édition 2026 sera l'occasion de mieux connaître les nombreux édifices distingués par le label Architecture contemporaine remarquable (ACR).

L'ACR s'expose

Du 12 octobre au 6 novembre

Dans le hall de l'Hôtel de Ville, une exposition de dix-huit panneaux présentera le label et les dix-sept sites remarquables d'Évry-Courcouronnes. Une promenade à travers des bâtiments familiaux, parfois côtoyés chaque jour sans en connaître l'histoire ni les audacieux partis pris architecturaux.

Un parcours au cœur de la ville

Vendredi 16 octobre

Le temps fort municipal débutera le matin par une table ronde consacrée à la réhabilitation de l'architecture contemporaine. Elle sera suivie du dévoilement de la plaque ACR mettant à l'honneur l'ensemble emblématique formé par la place des Droits de l'Homme et du Citoyen, l'Hôtel de Ville, la cathédrale de la Résurrection et la Chambre de commerce et d'industrie. Une déambulation mènera ensuite à

plusieurs édifices remarquables, notamment les bâtiments Maupertuis et Premiers Cycles de l'Université d'Évry Paris-Saclay, labellisés en 2026, la résidence de la Butte Creuse et la patinoire François-Le-Comte, où une plaque sera inaugurée. L'après-midi, une visite de la Pyramide 14 rénovée est organisée en présence des architectes. Horaires et inscriptions sur evrycourcouronnes.fr.

Dans les coulisses de la patinoire

Samedi 17 octobre

Pour ses 50 ans, la patinoire François-Le-Comte, elle aussi labellisée ACR, dévoilera son histoire et son architecture au cours de deux visites guidées, à 10h et à 11h30.

Visites gratuites, sur inscription auprès de Grand Paris Sud : patrimoine@grandparissud.fr ou 01 71 63 70 50.

À retenir

La patinoire fête ses 50 ans

Samedi 21 novembre

Le cinquantenaire se prolongera avec un gala de patinage proposé par la compagnie Patin'air. Deux représentations, d'une capacité de 500 places chacune, feront de la glace une véritable scène de spectacle.

Horaires et réservations seront prochainement communiqués.

À noter

Engagez-vous en service civique

Jusqu'au 16 octobre

Vous avez entre 16 et 25 ans, ou jusqu'à 30 ans si vous êtes en situation de handicap, et souhaitez vous rendre utile ? La Ville propose des missions dans la culture, la jeunesse, la citoyenneté, la santé, le sport ou la lutte contre l'isolement des seniors. Elles durent de six à sept mois, à raison d'au moins 24 heures par semaine, pour une indemnité nette de 619,83 € par mois. Aucun diplôme ni aucune expérience ne sont exigés : la motivation compte avant tout.

Dossier à déposer avant le 16 octobre à La Fabrik', 48, bd des Coquibus. Renseignements : 01 69 90 79 50.

Exposez au Marché de Noël les 4 et 5 décembre 2026

Artisans, commerçants, producteurs locaux et créateurs sont invités à candidater pour le Marché de Noël, organisé place des Droits de l'Homme et du Citoyen. Les stands pourront être consacrés à l'alimentation, aux bijoux et accessoires, à la décoration, aux arts de la table ainsi qu'aux jeux et jouets.



Candidature à déposer via le formulaire accessible par le code QR.

Vos démarches en ligne

Quotient familial

Jusqu'au 9 octobre, pensez à faire calculer ou à actualiser votre quotient familial afin de bénéficier de tarifs municipaux adaptés à votre situation.



Toutes les informations via ce code QR.

Inscription sur les listes électorales

Il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter aux prochaines élections.



Pour vérifier votre situation électorale, connaître les démarches à effectuer et accéder aux informations officielles, scannez le code QR ci-contre.

Retrouvez tous les événements sur evrycourcouronnes.fr

INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

Naissances

24 avril : L'YAZID Joud · 24 avril : LAMOUR Hakim, Malik · 25 avril : NZINGA Obed-Eliot · KANDASAMI Dushyanth · 27 avril : DIARRA Moussa · METINE Ouways · 28 avril : MARE Ibrahim · 2 mai : MATSOGINI Anaïah, Pembe, Murima · 3 mai : MOHAMED Yahya – VARILH Sahila, Bernadette, Lilavati · 4 mai : DEMBELÉ Mariam – EL KAFFAFI Nour · 5 mai : KARAKUS Eflin · 6 mai : BINGOL Muhammed, Ali · 7 mai : VALEY Iyanie, Rose-Maria · 8 mai : CHMOUNY DANTAS Kaya · 11 mai : BONNEFOI NEBBACHE Zohra · 12 mai : DEVINE Imran · 13 mai : BELLAOUJI Jad · 14 mai : MASSAMBA Kenaya, Anastasie – BAH Ibrahim · 15 mai : KITAMBALA Amina, Yvette – GHOZZI Manissa – VU Lévi · 21 mai : MOHAMMAD Ilyas – TIROU L'ly, Mathi · 23 mai : KARASU Serhat · 24 mai : RAJADURAI Varnika · 25 mai : NDIAYE Maya · 11 juin : GODOU Imela, Jackie – MUTOTO PINDU Heaveen, Émile · 12 juin : FONTAINE Ethan, Léo · 13 juin : HAFAlEDH Ahmed-Beligh · 16 juin : SOUKOUNA Biagui – MERNIZI Sajid, Walid – ALI MDAHOMA Miyadi – HEYMANS Harry, Mathieu · 21 juin : SAINT POREZ Elanor, Ambre, Marceline · 23 juin : HOFSTETTER Alba, Patricia, Nathalie · 26 juin : NONGGO KIYINDA Christ-Leonie · 29 juin : FALL Arfang-Madior · 3 juillet : SOW Souadou · 6 juillet : DIOUF Mouhamadou · 7 juillet : AZAFACK Ayland · 10 juillet : AL-HARISS Tasmine · 12 juillet : BOUALIA Zakarya · 16 juillet : GÜNDÖGDÜ Musa, Nejdet – BIGOSHI BISIMWA Matheo · 20 juillet : NAIT MAAMAR Kenza · 21 juillet : BALDE Alpha Boubacar · 24 juillet : AKIMU Lyilia, Nayanka, Adeola · 26 juillet : HAMITOUCHE Thanina · 29 juillet : RANARIFIDY Aaron · 2 août : SILMI Nourhène, Olga, Warda · 3 août : BALDÉ Aïssatou · 5 août : SIVARATNARAJAN Ashritan · 8 août : N'GUESSAN Rach-Emie, Keren · 9 août : AKSU Eflin – AFEWERKI Elsa · 10 août : KADIADKEH VIGOUROUX Ayanaah – FOTSING NAOUSSI Keliane – DJILALI-SAOU Nour, Houda · 11 août : MOUGAMMADOU Joseph, Aly · 15 août : VREMEA Emira · 16 août : PAMBOU Aayla, Gabriella, May · 18 août : CANTONI ANOTO Alizée, Manon · 19 août : KOUYATE Ismaël, Boun-Moussa

Mariages

mai : THI ZOKOU Armand Eric Sylvere & MADOU Sery Marina – DEMONGIN Clément, Thibault & CHARPENTIER Gwenaelle, Isabelle, Danielle - 23 mai : BOUHIER Krys, Manantsoa & RAZAFINDRAIBE Nirina Kanto Natohy – BADIANE Abdoulaye & BADIANE Bintou - 29 mai : GANEASAN Kevin, Arune & SAGAYARADJE Stéphanie, Brigitte, Catherine – MEDDAD Elhadi & MAHJOURI Mouna - 30 mai : AKLI Naim & BERKANI Liticia - 6 juin : GAMELAS MAGALHAES Marco Paulo & IDLHADJ Latifa – FRIAIA Chiheb & ZAYED Mayada - 12 juin : KIRUPANANTHAN Keerthigan & AROUL Sharmila - 19 juin : DUTERTRE Antoine Patrick Michel & TSJETA-MIAKATSINDILA Amour, Divine - 20 juin : FONTANA Teo & TRICHET Valentine, Anne, Albertine – BARBATI Rocco, Francesco & BENCHEIKH Akila - 4 juillet : JAMI Mimoune & EL MARAQ Milouda – BUTIGIEG Théop, Stéphane & ROMAN QUIJANO Ana Karen - 10 juillet : BAAZIZ Yanis & EL-GHOUDI Enma, Tahera – POATY Eric Roland Holmard & BOUMBA Daurelle Joseline - 11 juillet : SCHLOSSER Laurent, Wilfrid & GOLFIER Isabelle, Anne-Marie - 25 juillet : POUVIN Guy, Hortense, François & CARVALHO BAESSA Ana Virginia - 1^{er} août : BAKOU BAKAMBANA Régist & MPASSI NSIMBA Reine - 8 août : LAWSON Teyi Tanguy Badol & TURAM-FREDERIC Dora, Evodie – PERRAULT Antoine, Gilles & BEN RABAH Myriam, Aida - 22 août : KABONGO ILUNGA Alain & MAYITONDELOA TAZI Falone

Décès

24 avril : BEN AISSA Tahar (74 ans) • 25 avril : VITA Sébastien (65 ans) • 28 avril : GIRAULT Daniel, Claude, André (84 ans) • 4 mai : GUYOT Sylviane, Françoise, Marie (99 ans) • 5 mai : LEMOINE Gérard, René, Maurice (86 ans) • 9 mai : PHANZU NSIKU Gérard (80 ans) – BEN AIAD Lahouari (82 ans) • 10 mai : MICHAUT Chantal, Élise, Marie, Louise (78 ans) • 11 mai : CABY Arlette Ludienne (84 ans) • 12 mai : FERRAND Jean-Claude, Yvon, René (87 ans) • 13 mai : ROBITEAU Christiane, Fernande (94 ans) – CALIMOUTTOUPOULLE Sendivelou Diti Antoinette (64 ans) • 16 mai : CHITOU-AKROUT Naïma (66 ans) • 17 mai : TATEM Fatima (70 ans) • 18 mai : EGROT Dominique, Suzanne, Blanche (82 ans) – HOUEMABE Louis, Augustin, Dieudonné (84 ans) • 20 mai : AZZI Miloud (78 ans) – BRICHE Jeanne, Marie (85 ans) • 21 mai : MARTOS Joaquin (93 ans) – BARET Jacques Marie (88 ans) – BIGOT Françoise, Mireille, Marie, Julie (88 ans) • 22 mai : CRESSERON Michel, Joseph, André (91 ans) – BONIFACE Christian, Vijayanathan (75 ans) – FAUCHEUX Nicole, Marguerite, Charlotte (96 ans) • 23 mai : VAGLIO Christiane (89 ans) • 24 mai : SIMONIN Jean, Yves (80 ans) • 25 mai : BRIE Nicole, Gilberte (89 ans) – ROLLET Dominique, Julie, Olympe (71 ans) • 26 mai : VALLEE Rosine (81 ans) – OSMONT Guy, Christian (87 ans) • 28 mai : CHAOUY Naïma (93 ans) • 29 mai : ALBISON Martine, Evelyne, Emilie (78 ans) – ZALTRON Yvonne (84 ans) • 31 mai : VILA Marcel (87 ans) • 1^{er} juin : CALVEZ Yves (94 ans) – RAMAJO Marie-Thérèse (86 ans) • 2 juin : BAUDRY Marie-Rose, Paulette, Thérèse, Lucette (87 ans) – TEGLAS Claudien (78 ans) – GOURAUD Joël, Jacques, Eugène (84 ans) • 3 juin : LAYCOCK Catherine (94 ans) • 5 juin : BISSEKE, Joachim (66 ans) – TYRACHE Pierre, Robert (86 ans) – EL KHALEDI Moulay Abdellah (56 ans) • 6 juin : LACHLACHE Mohammed (79 ans) • 8 juin : FAUCHARD Joël, Christian, Ghyslain (73 ans) – COLMENARES Abelardo (75 ans) • 9 juin : DUPRÉ Jean Céleste (88 ans) • 10 juin : SERVINANT Claudine, Charlotte (81 ans) – RICHE Claude, Gaston (79 ans) • 11 juin : DERDER Ali (63 ans) • 12 juin : VADSARIA Koornbalai (76 ans) • 13 juin : CIRET Micheline, Odette, Henriette (96 ans) – PIVIN Patricia, Nicole (72 ans) • 14 juin : BELMON Denise, Pauline (93 ans) • 16 juin : LEMARIE Jean-Claude, André (74 ans) • 17 juin : HOLTZWARTT Michel, Louis, Christian (68 ans) – LEGRAS Gérard, Marie, Émile (76 ans) • 18 juin : RENIER Sylviane, Madeleine, Renée (90 ans) • 19 juin : ESSASSI Fatima (94 ans) – BONVALLET, Alain, Marc, Maurice (68 ans) • 21 juin : GRISOLET Suzanne, Marie, Julie (101 ans) • 23 juin : MOUKARI Michel, Édouard, Joël, Marie (77 ans) • 25 juin : MAGNIER Jean-Philippe (60 ans) – BAPTISTA AMARO Madalena De Fatima (60 ans) • 29 juin : MATIAS VILLANUEVA Augustin (87 ans) – KRAWCEK Jéannine, Caroline (86 ans) – ZEMITA Sakina (77 ans) – LE BOULAIRE Jean-Marie, François (81 ans) • 30 juin : BOTET Marie-France (80 ans) – JAUREGUY Jean-Claude (85 ans) – PENG A Dimplo (65 ans) • 1^{er} juillet : VION Daniel, René (92 ans) • 4 juillet : MOUCHON Renée (81 ans) • 5 juillet : DIALLO Demba, Samba (88 ans) – LOISON Marie-José (76 ans) • 6 juillet : GUYON Marie, Louise, Anne (99 ans) • 8 juillet : LE GOFF André, Mathurin (91 ans) – CHENARD André (85 ans) – BENDEZU GUEVARA Maria Sabina (98 ans) • 9 juillet : BLASCHKE Jacqueline, Andrée (96 ans) • 12 juillet : BENMESSAOUD Mokhtar (85 ans) • 15 juillet : PERRIN Paulette (97 ans) • 16 juillet : DELAPLACE Pierre, Léon, Robert (95 ans) • 17 juillet : VIGIER Michel (82 ans) • 18 juillet : PIRONE Bernard, Georges (66 ans) • 20 juillet : BUTEAU Claudette, Liliane (84 ans) • 21 juillet : DACHER Gérard, André (83 ans) – MATHON Claude, Bernard, Charles (91 ans) • 23 juillet : LE BARILLEC Christian, Jean, François, Marie (78 ans) • 26 juillet : ROUAULT Guy (88 ans) – DA SILVA José, Manuel (82 ans) • 28 juillet : SAMARI Mimoun (77 ans) • 30 juillet : LABARTHE-VACQUIER Andrée, Marie, Georgette (83 ans) – MAZEAUD Angèle (99 ans) • 2 août : MANE Sally (80 ans) – SANTANGÉLO Philomène, Colombe (89 ans) • 3 août : HASSANI Salah (89 ans) • 4 août : BOUHADDAR Hassan (69 ans) • 9 août : YAÏCH Genevieve, Reine (76 ans) – ROCHE Alain, Guy (86 ans) – SORMUNEN Sinikka, Helina (80 ans) • 10 août : LECLERC Mathieu Xavier Nicolas (47 ans) • 12 août : CICLUNA Suzanne, Josephine (97 ans) • 14 août : ESTEVE TORTOSA Antonio (97 ans) – GRUERE André, Michel (86 ans) – SCHUMACKER Gérard, Gilles, Jacques (81 ans) • 15 août : DUBOIS Michèle, Janine, Françoise (79 ans) – BEAUVOIR Jean-Claude (85 ans) • 17 août : MARTI Marcel (82 ans) • 18 août : PLANQUE Yvonne, Françoise, Antoinette (96 ans) • 20 août : RAYMOND Monique, Renée, Solange (80 ans) • 21 août : POLYCARPE Marie, Jean (92 ans) – WAGMAN Brigitte (88 ans) • 23 août : SEGUIT de BROIN Jean, Edme, Marie, Yves (87 ans) – LACONÉ Léandre, Henri (92 ans) • 24 août : FEVRE Laurence (58 ans) • 25 août : GROSSO Michelle, Danielle (84 ans) • 26 août : GENDROT Josette, Yvonne (97 ans) • 27 août : HOUSSSET Claude, Henri, Gabriel (91 ans) – GRESSIN François, Marcel (95 ans) – OLIVIER Françoise, Angéline, Marie, Marguerite (91 ans)

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 4 OCTOBRE
PHARMACIE PARC AUX LIÈVRES
3 boulevard du Maréchal de Lattre
de Tassigny à Évry-Courcouronnes
Tél. 01 60 77 27 67

DIMANCHE 11 OCTOBRE
GRANDE PHARMACIE ÉVRY 2
 CC Le SPOT – rue du Temps
 de Vivre à Évry-Courcouronnes
 Tél. 01 60 77 29 50

DIMANCHE 18 OCTOBRE
PHARMACIE DE L'ORME À MARTIN
4, allée de l'Orme à Martin
à Évry-Courcouronnes
Tél. 01 78 05 81 88

DIMANCHE 25 OCTOBRE
PHARMACIE DE LA GARE
2, cours Blaise Pascal
à Évry-Courcouronnes
Tél. 01 64 97 19 18

DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE
GRANDE PHARMACIE ÉVRY 2
 CC Le SPOT – rue du Temps
 de Vivre à Évry-Courcouronnes
 Tél. 01 60 77 29 50

DIMANCHE 8 NOVEMBRE
PHARMACIE DES AUNETTES
Place des Aunettes
à Évry-Courcouronnes
Tél. 01 60 78 08 07

MERCREDI 11 NOVEMBRE
PHARMACIE CENTRALE ÉVRY 2
 204 bis CC Le SPOT – niveau haut
 à Évry-Courcouronnes
 Tél. 01 60 77 32 15

DIMANCHE 15 NOVEMBRE
PHARMACIE DU DAMIER
9 place du Damier
à Grigny
Tél. 09 87 55 49 74

DIMANCHE 22 NOVEMBRE
PHARMACIE DE L'ÉGLISE
26, rue de Paris
à Corbeil-Essonnes
Tél. 01 64 96 97 36



Permanence du maire

**Stéphane Beaudet et les élus
du Conseil municipal
vous donnent rendez-vous**

Mercredi 7 octobre
École élémentaire Jules Verne
205, rue Champollion
(réservée uniquement aux Évry-Courcouronnais)

Inscriptions directement sur place de 16h30 à 17h
(dans la limite de 25 personnes)
Informations au 01 60 91 62 50

Urgences médicales

SAMU 15

Pompiers 18

Maisons médicales de garde
01 64 46 91 91

Centre Hospitalier Sud Francilien
40, avenue Serge-Dassault
01 61 69 61 69

COLLECTES DES DÉCHETS

DÉCHÈTERIE DE RIS-ORANGIS

**40, avenue
Paul-Langevin**

Tél : 01 69 74 23 50
Du lundi au samedi :
9h - 12h15 / 13h - 17h
Dimanche : 9h - 12h
Fermée le mercredi

DÉCHÈTERIE DE CORBEIL-ESSONNES

14, rue Émile-Zola
Tél : 01 69 74 23 50

Du mardi au samedi :
9h - 12h15 / 13h - 17h
Dimanche : 9h - 12h
Fermée le lundi

**Retrouvez le calendrier
des collectes des
déchets en flashant
ce QR code**



HÔTEL DE VILLE

Place des Droits de l'Homme
et du Citoyen
Tél. 01 69 36 66 66

POLICE MUNICIPALE

Tél. 0 805 05 91 91
(n° vert gratuit)

La Quinzaine

Directeur de la publication :
Stéphane Beaudet

Textes :
Direction de la communication - Arthur Scherer

Photos :
Angélique Mian - Marjolaine Roland

Maquette :
Direction de la communication : Le studio

STF Imprimeries
22, rue du Pont-Neuf
75001 Paris
Tél. 06 84 83 54 04

